

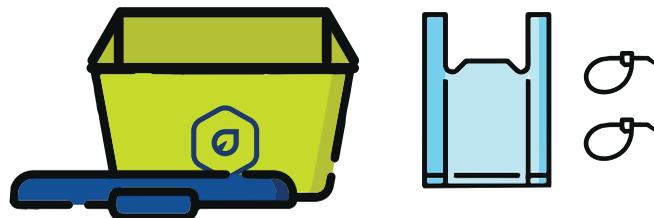
PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DES MÉDICAMENTS - FEUILLET DE DIRECTIVES



ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION DE
PRODUITS SANTÉ

1 Qu'est-ce qui vient avec un contenant?

- 1 contenant vert olive de 60 L avec le logo de l'ARPS
- 1 couvercle bleu plat
- 1 doublure bleue
- 2 attaches autobloquantes



2 À quel endroit doit-on entreposer le contenant de l'ARPS?

- Garder les contenant dans un endroit où l'accès est restreint et sécuritaire derrière le comptoir de la pharmacie
- Utiliser la doublure bleue pour recouvrir l'intérieur du contenant



3 Qu'est-ce qui est accepté?

- N'accepter que les médicaments rapportés par les consommateurs
- Placer les pilules en vrac directement dans le contenant doté de la doublure
- Conserver tous les liquides et toutes les crèmes dans leurs flacons d'origine
- NE PAS METTRE de médicaments dénaturés dans les contenants
- Visitez le site Web de l'ARPS à healthsteward.ca/fr/ pour obtenir plus d'informations sur les directives du programme



4 Comment préparer un contenant pour sa cueillette?

- Une fois que le contenant est plein, sécuriser la doublure en la fermant
- Appuyer fermement sur le couvercle jusqu'à ce que le contenant soit scellé
- Utiliser les attaches autobloquantes fournies en les faisant passer dans chaque trou au-dessus du contenant afin de sceller ce dernier et de bien les fixer en place
- NE PAS TROP LE REMPLIR. Un contenant plein ne doit pas dépasser 23 kg (50 lb)



Pour en savoir plus sur les directives du programme, visitez notre site Web à healthsteward.ca/fr/